



## Comité Syndical du 21 juin 2018

### Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 14h00

#### Collège EPCI

Etaient présents :

Communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge	Jean-Charles BAUCHE	Délégué titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	James BLOUIN	Délégué titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	Sylvain BONENFANT	Délégué titulaire
Communauté de communes Eure Madrie Seine	Sandrine BOTIA	Déléguée titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean CARRE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Fabrice CAUDY	Délégué titulaire
Intercom Bernay Terres de Normandie	Frédéric DELAMARE	Délégué titulaire
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Francis DURAND	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Catherine DUVALLET	Déléguée titulaire
Seine Normandie Agglomération	Lysianne ELIE PARQUET	Déléguée titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	Benoit GATINET	Délégué titulaire
Communauté de communes Lyons Andelle	Philippe GERICS	Délégué titulaire
Communauté de communes Lyons Andelle	Philippe HALOT	Délégué titulaire
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Jean-Paul LEGENDRE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Christian LORDI	Délégué titulaire

Evreux Portes de Normandie	Jean-Pierre MOREL	<b>Délégué titulaire</b>
Communauté de communes de Roumois Seine	Michaël ONO DIT BIOT	<b>Délégué titulaire</b>
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Gérard PLATEL	<b>Délégué titulaire I</b>
Interco Normandie Sud Eure	Jean-Claude PROVOST	<b>Délégué titulaire</b>
Intercom Bernay Terres de Normandie	Jean-Claude ROUSSELIN	<b>Délégué titulaire</b>
Communauté de communes du Vexin Normand	Michel CHANTRELLE	<b>Délégué suppléant</b>
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Christiane DUPONT	<b>Déléguée suppléante</b>
Communauté de commune Eure Madrie Seine	Jean-Marie LEJEUNE	<b>Délégué suppléant</b>
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean-Marc MOGLIA	<b>Délégué suppléant</b>
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	Brigitte POURDIEU	<b>Déléguée suppléante</b>

Etaient représentés :

Evreux Portes de Normandie	Arnaud MABIRE	<b>Délégué titulaire</b>
----------------------------	---------------	--------------------------

### **Collège Conseil Départemental**

Etaient présents :

Département de l'Eure	Jean-Hugues BONAMY	<b>Délégué titulaire</b>
Département de l'Eure	Frédéric DUCHE	<b>Délégué titulaire</b>
Département de l'Eure	Daniel JUBERT	<b>Délégué titulaire</b>
Département de l'Eure	Pascal LEHONGRE	<b>Délégué titulaire</b>
Département de l'Eure	Thierry PLOUVIER	<b>Délégué titulaire</b>
Département de l'Eure	Alfred RECOURS	<b>Délégué titulaire</b>

### **Collège Conseil Régional**

Etaient représentés :

Région Normandie	Anne-Laure MARTEAU	<b>Déléguée titulaire</b>
------------------	--------------------	---------------------------

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Frédéric Duché rappelle l'ordre du jour du comité syndical et présente le rapport pour le premier point abordé relatif à l'adoption du procès-verbal du précédent comité syndical en date du 25 avril 2018.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième objet : Adoption du compte administratif 2017 – Budget principal

M. James Blouin présente le rapport qui retrace les résultats du compte administratif 2017 pour le budget principal.

Monsieur Duché quitte la séance.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième objet : Adoption du compte administratif 2017 – Budget 1G

M. James Blouin présente le rapport qui retrace les résultats du compte administratif 2017 pour le budget annexe 1G.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième objet : Adoption du compte administratif 2017 – Budget 2G

M. James Blouin présente le rapport qui retrace les résultats du compte administratif 2017 pour le budget annexe 2G.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Duché réintègre la séance.

Cinquième objet : Adoption du compte de gestion 2017 – Budget principal

M. James Blouin présente les résultats de clôture établis par Monsieur le Payeur Départemental de l'Eure pour le budget principal.

Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième objet : Adoption du compte de gestion 2017 – Budget 1G

M. James Blouin présente les résultats de clôture établis par Monsieur le Payeur Départemental de l'Eure pour le budget annexe 1G.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième objet : Adoption du compte de gestion 2017 – Budget 2G

M. James Blouin présente les résultats de clôture établis par Monsieur le Payeur Départemental de l'Eure pour le budget annexe 2G.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième objet : Adoption du budget supplémentaire 2018 – Budget principal

M. James Blouin présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième objet : Adoption du budget supplémentaire 2018 – Budget 1G

M. James Blouin présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième objet : Adoption du budget supplémentaire 2018 – Budget 2G

M. James Blouin présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Onzième objet : Renouvellement des lignes de trésorerie

M. James Blouin présente le rapport.

Depuis juillet 2016 le SMO Eure Normandie Numérique a contracté deux lignes de trésorerie bancaire d'un montant de 5 000 000.00€ chacune, arrivant à échéance le 10 juillet 2018.

Le calendrier des dépenses va fortement s'accroître dès le second semestre 2018 compte tenu des volumes de déploiement du réseau haut et très haut débit. Pour couvrir ses besoins en trésorerie, Eure Normandie Numérique a besoin d'augmenter le montant des lignes de trésorerie à hauteur 20M€.

Comme en 2017, la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole ont manifesté leur volonté d'accompagner le SMO dans le déploiement du très haut débit. Les conditions financières de ces lignes de trésorerie s'améliorent par rapport aux années précédentes :

- le taux de la Caisse d'Epargne, sur la base de l'indicateur Eonia passe de 0,75% en 2017 à 0,28% en 2018.
- le Crédit Agricole propose quant à lui, au terme de 3 tours de négociations, un taux sur la base Euribor de 0,35% en 2018 contre 0,65% en 2017.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'autoriser Monsieur le Président à renouveler la convention avec la Caisse d'épargne pour un montant de 15 000 000.00€, de renouveler également la convention avec le Crédit Agricole pour un montant de 5 000 000.00€.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

#### Douzième objet : Principe de recours pour la Délégation de Service Public

M. Duché présente le rapport.

Il est présenté aux membres du comité syndical, les différents modes de gestion d'une Délégation de Service Public en vue de la sélection du prochain opérateur chargé de l'exploitation, de la maintenance et de la commercialisation du réseau.

Eure Normandie Numérique a, le 1<sup>er</sup> Novembre 2014, signé une Délégation de Service Public de type Régie Intéressée avec Altitude Infrastructure dans le but d'assurer la maintenance et la supervision du réseau. Cette DSP prend fin au 1<sup>er</sup> novembre 2019, il est donc urgent de sélectionner le futur exploitant du réseau d'Eure Normandie Numérique.

Un power point est également présenté par M. Botté, Directeur Général d'Eure Normandie Numérique pour expliquer les différentes options et aider les élus à se prononcer.

Il est également donné aux membres du comité syndical l'avis rendu par la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui à l'unanimité des membres présents ont rendu pour avis à l'assemblée délibérante de retenir le recours à une convention de type affermo-concessive.

Les membres du comité syndical décident de se prononcer pour en faveur de la convention de type affermo-concessive.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 15h30.